

LA MAIRIE VOUS INFORME

SPECIALE COVID-19 – LETTRE N° 53

Le scrutin des élections municipales a déterminé la liste des personnes élues pour le prochain mandat municipal de 2020 à 2026.

La liste de **Éric GRENET** a obtenu 20 sièges et la liste de **Xavier CHAABANE** 3 sièges.

Vu la situation sanitaire actuelle, la validation de la prochaine équipe municipale, l'élection du maire et des adjoints se feront à une date ultérieure décidée par les services de l'Etat.

La municipalité, autour de l'actuel Maire **Pierre RIOL**, reste en place pour environ 2 mois. Elle est mobilisée et présente pour la gestion des affaires courantes mais aussi pour apporter tout son soutien à la population.

Le secrétariat de mairie est fermé au public mais reste joignable :

- accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 au 04.73.79.11.02,

- en dehors de ces horaires, un répondeur est à votre disposition ainsi qu'une boîte mail :

mairiepls@gmail.com.

Un service de livraison de produits de première nécessité ou médicaments est mis en place par la commune pour les personnes de plus de 70 ans, handicapées ou fragilisées (maladie, femme enceinte, ...).

Un accord entre les commerçants de la commune et les services de la mairie permet de prendre en charge la livraison des commandes par un employé municipal ou un élu (adjoint).

La commande, effectuée directement auprès du commerçant, sera apportée à nos concitoyens les mardis et vendredis (et plus si urgence) :

Vival 04.73.79.10.66

Carrefour 04.73.77.30.26

Pharmacie 04.73.79.11.63.



L'Etat lance une plateforme "Je veux aider" pour connaître les volontaires pour 4 missions prioritaires : aide alimentaire, garde d'enfants, solidarité de proximité et lien avec les personnes fragiles.

Vous pouvez vous connecter sur le site : jeveuxaider.gouv.fr.

Services publics

- # les transports publics (T2C) et le transport à la demande (TAD) sont effectifs mais restreints ;
- # la distribution du courrier est assurée ;
- # la collecte des déchets continue. Evitez de surcharger le container des déchets verts en les stockant chez vous. Les déchets à risques infectieux (gants, masques, mouchoirs en papier) doivent être préalablement emballés dans un sac et déposés dans les bacs à couvercle noir.

Sur la commune (suite au décret n° 2020-293 du 23.03.2020)

- # le marché hebdomadaire du vendredi et la vente de pizzas le samedi sont interrompus ;
- # un dispositif de garde d'enfants peut être mis en place si les deux parents travaillent en milieu hospitalier ou dans des administrations concernées par la gestion de crise. Vous pouvez appeler au 04.73.78.60.12 de 10h00 à 15h00 ou au secrétariat de mairie au 04.73.79.11.02 ;
- # vous pouvez consulter le site Happyvisio.com pour visionner des ateliers et des conférences sur diverses thématiques ;
- # les services religieux sont interrompus et le cimetière fermé (sauf pour les inhumations).

Services de santé

- # pour les médecins, seules les consultations urgentes et les convocations médicales sont autorisées ;
- # les soins infirmiers continuent ;
- # les cabinets dentaires sont fermés. Pour toutes urgences :
 - en semaine, contactez votre praticien traitant,
 - le week-end : 04.73.34.99.01 ;

Rappels des gestes barrières

- # Eviter tout contact : poignée de main, embrassade ;
- # Tousser ou éternuer dans votre pli du coude ;
- # Garder une distance de 1 m minimum entre les personnes ;

Attestations (disponibles dans les commerces et sur le site internet de la mairie)

Une attestation dérogatoire est nécessaire pour tout déplacement qu'il soit professionnel (attestation de l'employeur obligatoire) ou personnel. Seuls sont autorisés :

- * les sorties pour les achats de première nécessité (alimentation, pharmacie, ...),
- * les activités sportives individuelles : à pied, 1 km, 1 heure maximum et une fois par jour,
- * les déplacements pour motif de santé urgent,
- * les déplacements familiaux impérieux : assistance à personnes vulnérables, garde d'enfants alternée.

CHACUN D'ENTRE NOUS DOIT PARTICIPER A CET EFFORT NATIONAL

- respecter les règles de confinement essentielles pour éviter une propagation de la maladie,
- ne pas oublier que, même si vous êtes en bonne santé, vous pouvez être porteur du virus et le transmettre à un proche,
- faire preuve de solidarité envers vos voisins qui peuvent être dans le besoin.

VOUS PROTÉGER, C'EST SE PROTÉGER TOUS